

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation : mercredi 2 juin 1948, à Romont

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **77 (1948)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réunion de la Société fribourgeoise d'éducation

mercredi 2 juin 1948, à Romont

Chers collègues,

Nos amis de Romont se préparent activement à nous recevoir, le mercredi 2 juin. Que chacun retienne cette date et prenne toutes dispositions utiles pour prendre part à cette grande assemblée des éducateurs fribourgeois.

S. Exc. Mgr Charrière, notre évêque vénéré, M. Bovet, directeur de l'Instruction publique, et nombre d'autres personnalités ecclésiastiques ou civiles ont promis d'être des nôtres.

Cette journée sera certainement des plus captivantes. M. A. Castella, maître régional, à Attalens et M. P. Joye, instituteur à Villaraboud, présenteront deux rapports fort intéressants :

1^o Comment les vacances peuvent-elles être un complément de l'école ?

2^o Comment le corps enseignant peut-il collaborer *pratiquement* avec les organes officiels de l'orientation professionnelle ?

Les deux questions sont importantes. Le devoir des maîtres et des parents est d'apprécier à leur juste valeur les immenses possibilités qu'offrent les vacances pour l'œuvre éducative. Le temps de liberté laissé à nos écoliers, après les périodes de contrainte de l'école, est non seulement un temps de repos, mais une période où l'enfant s'exerce à des essais de vie personnelle, par la mise en application de ses forces physiques, intellectuelles et morales. Il s'agit de préparer et de faciliter cet exercice de la liberté pendant les vacances.

La seconde question préoccupe le corps enseignant depuis longtemps. Qu'est-ce, en effet, qu'une éducation qui ne prépare pas l'avenir, qui ne pense pas à plus tard, qui n'est pas tout entière tournée vers demain ? Ce n'est pas par hasard que l'on parle depuis plus de trente ans d'orientation professionnelle ; le besoin, certes, s'en est toujours fait sentir, et les véritables éducateurs y ont toujours songé. Mais l'évolution de notre monde contemporain a reposé le problème, surtout depuis la guerre, en des termes dont on méconnaît encore le caractère d'urgence. Le Service d'orientation professionnelle est une institution cantonale, un service public. Nous devons, instituteurs et institutrices, nous mettre en liaison avec ses organismes, en faire profiter les enfants dont nous avons la charge. Nous avons, en tant qu'éducateurs, à contribuer à parfaire un édifice qui ne peut avoir sa pleine valeur que dans la mesure où il sera l'œuvre de tous ceux qui s'occupent de notre jeunesse.

L'importance des thèmes traités, le lieu et l'accueil chaleureux que Romont nous réserve nous engagent à répondre avec joie et enthousiasme à l'appel du comité. *Le Comité de la S. F. E.*

Horaire de la Journée

Arrivées : train de Fribourg :	8 h. 42. (Selon nouvel horaire.)
» Lausanne :	9 h. 00.
» Bulle :	8 h. 21. (Il est difficile d'arriver plus tôt ; il y aura des cars aussi.)
Départ du cortège pour l'église :	9 h. 15.
Messe de <i>Requiem</i> :	9 h. 30.
Cortège, puis discussion :	10 h.
Banquet :	12 h. 30.
Grande manifestation, casino :	15 h. (durée 1 ½ h.).
sous la direction de Jo. Bæriswyl.	

Tâches complémentaires de l'école

Comment les vacances peuvent-elles être un complément de l'école ?

Les vacances sont le temps pendant lequel les études sont interrompues dans les classes. Elles sont une période de repos qui ne signifie pas oisiveté absolue, mais changement d'occupation et saines récréations.

Pour qu'elles profitent réellement à l'enfant, les vacances devraient l'enlever à son milieu habituel afin qu'il change d'*occupation*, d'*ambiance* et même d'*air* (ville). L'écolier devrait se *reposer* 2 à 3 heures par jour, *s'amuser* à des jeux qui lui plaisent, *s'occuper* à des travaux faciles et de peu de durée, se *promener* en forêt ou dans la campagne.

Ces vacances respecteront la *liberté* de l'enfant. Il ne s'agit pas de lui laisser risquer n'importe quoi, mais de lui accorder la plus large indépendance. Rester dans l'ombre, n'intervenir que sollicité, laisser agir en surveillant discrètement. Chaque fois qu'il le pourra, l'enfant décidera lui-même de ses faits et gestes et prendra ses responsabilités. Ne brisons pas l'élan et les réactions, mais dirigeons-les, disciplinons-les sans contrarier à tout instant.

I. Comment l'école peut-elle préparer ses élèves à l'activité libre des vacances et développer la personnalité ?

Pour que l'enfant puisse jouir pleinement de ses vacances, pour qu'il en tire un rendement, tant au point de vue moral et intellectuel que physique, il faut que ces vacances soient *préparées*.

Cette préparation se fera tout au long de l'année. Les enfants doivent acquérir à l'école une manière de *regarder*, d'*observer*, d'*entendre*, de *penser*, de